



## COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 20.11.2025  
C(2025) 8045 final*

*M<sup>me</sup> Yaël BRAUN-PIVET  
Présidente de l'Assemblée nationale  
Palais Bourbon  
126, rue de l'Université  
F – 75007 PARIS*

*Madame la Présidente,*

*La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis du 6 mai 2025  
appelant à la libération immédiate et inconditionnelle de M. Boualem Sansal.*

*La Commission prend note de l'invitation de l'Assemblée nationale à ce que toute  
coopération renforcée avec l'Algérie soit subordonnée à des avancées concrètes et  
mesurables en matière d'État de droit et de libertés fondamentales.*

*Le respect des droits de l'homme est inscrit dans la Constitution algérienne et constitue un  
élément clé des relations UE-Algérie, comme le consacre l'article 2 de l'accord  
d'association UE-Algérie de 2005 et le réaffirment les priorités de partenariat<sup>1</sup>.*

*À ce titre, l'UE suit de près l'évolution de la situation et poursuit des échanges réguliers  
sur les droits de l'homme et l'état de droit avec les représentants du gouvernement algérien  
lors de réunions à différents niveaux.*

*Dans ce contexte, l'UE a suivi de près le cas de Boualem Sansal suite à son arrestation et,  
en pleine coordination avec les autorités françaises, a abordé la question avec les autorités  
algériennes tant à Alger qu'à Bruxelles. La haute représentante/vice-présidente Kaja  
Kallas et la Commissaire Šuica sont intervenues directement à leur niveau en demandant  
la libération de M. Sansal. L'UE se réjouit que cette libération ait enfin eu lieu.*

*Si les autorités algériennes ont exprimé publiquement leur intention de renégocier l'accord  
d'association, l'UE n'a toutefois encore reçu aucune proposition concrète en ce sens.*

---

<sup>1</sup> <https://www.consilium.europa.eu/media/24089/st03101-ad01fr17.pdf>. La validité de ces priorités de  
partenariat a été prorogée le 30 novembre 2021 par décision du Conseil d'association UE-Algérie.

*La Commission espère que les clarifications fournies dans cette réponse répondent aux questions soulevées par l'Assemblée nationale et se réjouit, par avance, de poursuivre le dialogue politique à l'avenir.*

*Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.*

*Kaja Kallas*  
*Vice-présidente / Haute représentante*

*Maroš Šefčovič*  
*Membre de la Commission*

